

Institut National
Universitaire
Champollion



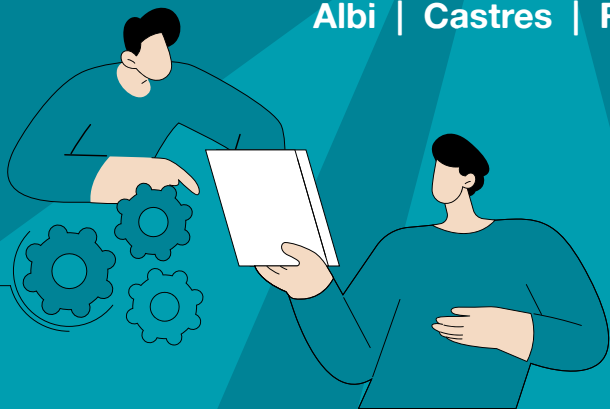
Champollion c'est VOUS

Taxe d'apprentissage

COLLECTE

2022

Albi | Castres | Rodez



Choisir l'INU Champollion pour le versement de la taxe d'apprentissage, c'est :

1 Favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour tous

Depuis 10 ans, Champollion figure parmi les établissements de l'Hexagone qui font le mieux réussir les étudiants en Licence. Il développe une offre de formation originale en licence professionnelle et master pour préparer les étudiants aux métiers de demain.

2 Encourager l'insertion professionnelle des étudiants

Stages, formations à l'entrepreneuriat, développement de l'alternance, interventions de professionnel... Champollion se veut largement ouvert au monde de l'entreprise.

3 Agir pour le développement de la formation continue

Champollion accompagne chaque personne dans l'acquisition et le développement de compétences tout au long de la vie.

4 Faire progresser la recherche

Près de 140 enseignants-chercheurs agissent au quotidien pour favoriser le développement des connaissances et des savoirs, et faire vivre la recherche sur le territoire.

Ouvert, vivant, stimulant

Seul impôt dont il est possible de choisir le bénéficiaire, la taxe d'apprentissage compte parmi les formes de soutien essentielles à l'essor de l'INU Champollion. En choisissant de l'orienter vers notre établissement, vous contribuez directement au développement de ses projets de formation et de recherche, au plus proche des territoires.

Sur ses trois campus d'Albi, Castres et Rodez, l'INU Champollion offre à ses 4 100 étudiants un cadre d'études privilégié dans un environnement scientifique et intellectuel stimulant. L'objectif est double : favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour le plus grand nombre et créer les conditions de réussite et d'épanouissement pour tous.

3

campus

4100

étudiants

6

domaines
d'études

16

licences

10

licences
professionnelles

8

masters

1

école
d'ingénieurs

140

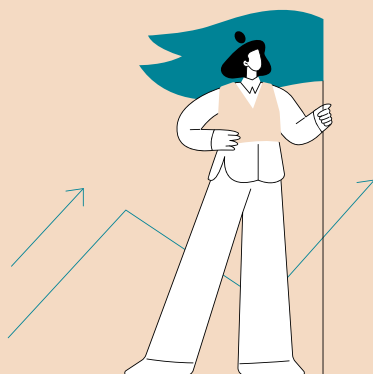
enseignants et
enseignants-
chercheurs

3

laboratoires
de recherche

6

groupes
de recherche
pluridisciplinaires



Merci de votre soutien

Comment contribuer ?



1

Versez votre solde à l'URSSAF ou à la MSA

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2022 sur la DSN 2023

2

Choisissez l'INU Champollion comme bénéficiaire via la plateforme SOLTéA

<https://www.soltea.gouv.fr/>

À partir de fin mai 2023 :

- > Connectez-vous à votre espace sécurisé
- > Trouvez l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion (INU Champollion) par sa dénomination, son numéro de Siret (198 112 013 00018) ou son UAI (0811293R)
- > Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage
- > Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'INU Champollion.

La caisse des dépôts versera directement à l'INU Champollion les montants collectés.

3

Suivez l'état de vos versements directement sur votre espace sécurisé via SOLTéA

<https://www.soltea.gouv.fr/>

Contact : Service Formation Continue Apprentissage : 05 63 48 19 86 / taxe-apprentissage@univ-jfc.fr



ALBI

Place de Verdun
81012 Albi



RODEZ

Av. de l'Europe
12032 Rodez



CASTRES

Rue Firmin Oulès
81100 Castres



Institut National
Universitaire
Champollion

www.univ-jfc.fr